



Comité des Parents d'Elèves - Association des Parents d'Elèves de
l'Athénée de Luxembourg
(A.P.E.A.L) a.s.b.l.

Réunion du Comité No. 4 – 2024- 2025
16 juin 2025 – 18.30 hrs – 20h salle C 102
Athénée de Luxembourg

AGENDA

Invités:	AUBERT Julian ; BEREZIY Kate; BERNARD Serge ; BILOA BIBI Fideline ; BUSINDU Jean-Bosco; CRISTESCU Sorin ; de PIERPONT Nadja ; FERNANDES Elisabete; GRAAS Alicia ; GUARDA-RAUCHS Alexandra ; GUNES Pinar ; HOWARTH Gillian ; JABLONSKAITE Inga; JONAS-GUDINO Patricia; KEANE Patrick ; LABEDAYS-LAUTIER Véronique ; MAIORCA Géraldine; OPAVA Zdeněk; SCHIESER Margarethe; SCHREIER Julio ; TANTAR Emilia; VON KUNITZKI Nathalie;
Présents:	AUBERT Julian; BERNARD Serge ; CRISTESCU Sorin ; GRAAS Alicia ; GUARDA-RAUCHS Alexandra ; GUNES Pinar ; JONAS-GUDINO Patricia; LABEDAYS-LAUTIER Véronique ; MAIORCA Géraldine; OPAVA Zdeněk; SCHIESER Margarethe;
excusés:	BILOA BIBI Fideline ; BUSINDU Jean-Bosco; de PIERPONT Nadja; FERNANDES Elisabete; JABLONSKAITE Inga; SCHREIER Julio ; TANTAR Emilia; VON KUNITZKI Nathalie;

La réunion sera présidée par Véronique Labédays, en sa qualité de présidente et membre du bureau.

Agenda

1. Adoption de l'Agenda

1. Use of connected devices: comments on school decision and proposition for trainings next school year.
2. Debrief on this current school year and open discussion on improvement points.
3. Update on bank accounts
4. Preparation of the next school year and planning.

Kindly note that I will be stepping down from my role at APEAL at the next general assembly, I will be happy to answer any questions to interested candidates.

5. AOB

- restopolis
- prix élève méritant
- test le 24.06.2025
- toilets for the female students
- meeting with IB director
- diner with school management



1. Use of connected devices: comments on school decision and proposition for trainings next school year.

Introduction:

Le 7 mars 2025, deux représentantes de l'APEAL Mme Tantar et Mme Labédays ont assisté au conseil d'éducation convoqué par le directeur de l'Athénée.

L'ordre du jour concernait la présentation du budget 2025 et l'utilisation des appareils connectés.

Le budget est joint au PV de la réunion de ce jour (deux documents), l'APEAL n'a pas fait de commentaires.

En ce qui concerne l'utilisation des appareils connectés : compte rendu du Conseil d'éducation du 7 mars 2025 sur ce point :

Dans le cadre de la politique « screen life balance », le Ministère de l'Education nationale entend règlementer l'utilisation des appareils connectés et chaque lycée devra se donner une stratégie relative à ces appareils jusqu'au congé de Pentecôte. L'objectif principal vise à assurer une distanciation physique entre l'élève et son smartphone ou tout appareil similaire pendant les cours.

Trois niveaux de régulation sont possibles :

- Niveau de régulation minimale : séparation physique entre les élèves et leurs appareils numériques pendant les cours
- Niveau de régulation intermédiaire : limitation de l'utilisation des appareils numériques
- Niveau de régulation stricte : interdiction des appareils numériques personnels.

La direction a demandé, lors du conseil d'éducation, aux représentants des professeurs, des élèves et des parents le résultat de leurs discussions au sein de leurs groupes respectifs et leurs recommandations.

Les trois groupes sont arrivés – sans concertation préalable – à une conclusion similaire qui prend en considération l'âge des élèves.

La recommandation est donc d'appliquer une **régulation intermédiaire** pour les élèves de 7^{ième} à 4^{ième} : séparation physique entre les élèves et leurs appareils numériques pendant les cours et limitation de l'utilisation des appareils numériques dans certaines zones du lycée qui seront « connected devices free ».

L'accès au téléphone pendant la pause du matin et celle du midi reste possible.

Les élèves plus âgés (3^{ième} à 1^{ière}) se voient appliquer le niveau de régulation minimale : séparation physique entre les élèves et leurs appareils numériques pendant les cours

Lors du conseil d'éducation du 7 mars 2025, l'APEAL a confirmé que cette recommandation correspondait à la majorité des opinions exprimées par les parents d'élèves.

Cependant nous avons également rappelé que certains parents étaient en faveur d'une interdiction totale des appareils connectés durant tout le temps de présence au lycée, ainsi que cela se fait au lycée Vauban. Nous avons expliqué que le sujet a été longuement discuté et documenté par des sources scientifiques. Certains parents considèrent que l'école devrait être plus stricte et protéger les enfants des dégâts de l'usage des écrans. D'autres parents, au contraire, étaient d'avis que ces outils numériques sont bénéfiques et doivent être connus et maîtrisés par les élèves.



Enfin, Madame Tantar a présenté diverses ressources que l'APEAL peut proposer à l'Athénée afin de programmer des ateliers de formation aux outils numériques. Elle a notamment fait état du centre Luxembourg Media & Digital Design Center (<https://www.lmddc.lu/en/>).

Le résultat des réflexions et recommandations de l'APEAL sera formalisé dans un courrier à transmettre à la direction de l'Athénée.

Discussion lors de la réunion APEAL du 16 juin 2025 :

Retours d'expériences depuis la rentrée de Pentecôte :

- Les plus jeunes élèves continuent à utiliser les GSM pendant les pauses. Pour ceux qui sont dans des zones « devices free », et bien, tout simplement, ils sortent du bâtiment et vont dans la cours. La mesure ne fonctionne donc pas.
- Les élèves de 4^{ième} se voient appliquer les mesures des élèves de 3^{ième}, au motif qu'ils seraient presque des élèves de 3^{ième}, la fin de l'année étant proche. La ne fonctionne donc pas.
- Le WIFI semble être déconnecté et non accessible aux élèves de moins de 15 ans. Ceci ne fait pas partie de la régulation annoncée par la direction de l'Athénée le 22 mai 2025. L'APEAL en discute et va demander une clarification à ce sujet. Il semble que cette décision de supprimer le WIFI soit une décision ministérielle applicable à tous les établissements scolaires, information à confirmer par la direction.
- Les élèves ne mettent pas leur téléphone dans les casiers prévus à cet effet. Les professeurs ne vérifient pas le nombre d'appareils déposés. La mesure ne fonctionne donc pas.

Décision est prise

- d'informer la direction de l'Athénée de l'ensemble des réflexions APEAL et
- de demander si une réévaluation de cette procédure sera faite à la rentrée scolaire prochaine, vu son peu de succès.
- de demander clarification sur l'interdiction du WIFI aux moins de 15 ans

2. Debrief on this current school year and open discussion on improvement points.

Mme Labédays explique le retard dans la gestion administrative de l'APEAL. Les minutes des réunions sont à faire et seront prêtes dans les meilleurs délais.

Malgré les difficultés rencontrées pendant l'année scolaire pour remplir correctement notre mission, il faut tout de même rappeler que l'APEAL a participé à tous les événements de l'Athénée : réunions de rentrée, marché de Noël, portes ouvertes IB, Kollisch in Concert, Charity Run, portes ouvertes AL national, conseil d'éducation, rencontre IB school management.

Par ailleurs, plusieurs dossiers très chronophages et avec une visibilité réduite ont été menés par des membres APEAL : refonte du site internet, mise à jour de tous les documents bancaires, gestion des deux banques. Merci beaucoup.

Madame Labédays ne va pas renouveler sa candidature au poste de présidente APEAL et fait donc appel aux membres afin qu'ils réfléchissent à leur engagement éventuel pour ce poste lors de la prochaine année scolaire.



3. . Update on bank accounts

Pour information, le bureau APEAL a décidé d'optimiser les comptes bancaires.

Situation actuelle :

- POST Luxembourg : un compte courant (+/- 6.000€)
- BCEE : Un compte épargne ouvert dans les années 1970 (+/- 15.000€) et un compte courant (ouvert en 2025 par la banque qui n'accepte plus les entités ayant seulement un compte épargne)

Décision et actions prises pour clôturer le compte chez POST et ne garder que la BCEE comme banque. Facture à payer GALLES (Crémant KIC) 700€ dans les meilleurs délais.

4. Preparation of the next school year and planning. voir point 2.

5. AOB

5.1 Attribution du prix APEAL élève méritant

Le prix APEAL élève méritant existe depuis environ 2013. Il a généralement été attribué à des élèves dans le cadre de leurs activités périscolaires étant donné que les résultats académiques sont récompensés par l'école.

Le montant du prix a toujours été relativement modeste, environ 50€ par élève méritant. Les lauréats des dernières années ont été le comité des élèves, les étudiants du club de théâtre, un élève arrivé d'Ukraine et très méritant, le groupe « premiers secours », certains élèves de l'ONG action humanitaire.

Lors de la réunion APEAL fin d'année scolaire 2023-2024, il a été convenu que cette année le prix allait être accordé à un ou plusieurs élèves du cours facultatif d'informatique animé les vendredis midis par Sorin. L'historique de la création de ce cours facultatif est rappelée : Sorin, membre de l'APEAL a fait savoir qu'il pourrait enseigner cette matière, absente du programme académique. L'APEAL a facilité la proposition. Le cours est donc donné depuis trois années scolaires par Sorin, qui perçoit une rémunération de Ministère de l'Education pour ce faire. L'APEAL n'est pas impliquée plus avant. La participation et l'intérêt des élèves est grandissante. Le cours compte cette année une trentaine de participants.

Une discussion assez longue s'est engagée entre différents membres APEAL sur les critères d'attribution du prix et l'éventuel conflit d'intérêt que nous pourrions avoir. Par ailleurs, une discussion de fond est abordée sur le principe même d'une récompense monétaire. Sorin explique avoir documenté au cours de l'année la présence et la participation active des élèves au moyen de tokens.

A été mise au vote la question suivante : « l'APEAL propose d'attribuer le prix Elève méritant 2024-2025 aux élèves du cours facultatif d'informatique qui se tient les vendredis midis. Le prix récompensera 5 élèves, dont les 4 plus assidus et un élève particulièrement impliqué dans l'animation du cours. Le montant du prix est de 250€ à répartir (en cash) entre les 5 lauréats ».

11 participants au vote : Pour 6, Absentions 3, contre 1, Sorin est dispensé de vote.

La proposition est **acceptée**.

En ce qui concerne les futures attributions de ce prix, il est proposé de mettre en place des critères d'attribution afin que la décision d'attribution puisse être plus objective et collégiale.



5.2 restopolis

Restopolis propose une rencontre. La date du 25.06.2025 13.30 est retenue. Véronique et Zdenek iront.

5.3 Test les lendemains de jour férié

Il est décidé de demander à la direction de l'Athénée pourquoi les élèves ont des tests le lendemain d'un jour férié, notamment le mardi 24 juin 2025, alors que d'autres établissements scolaires admettent que le lendemain de la fête nationale aucun test ne doit avoir lieu.

5.4 sanitaires

Il est rappelé une fois de plus que les toilettes dames manquent de papier très régulièrement. A remonter à la direction.

5.5 prochaine réunion avec la direction section IB

Inga propose (le 17.06) deux dates de réunion : le lundi 30.06.2025 ou le mardi 1.07.2025.
Date à fixer.

5.6 Dîner traditionnel avec la direction de l'Athénée.

A fixer en septembre 2025.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est clôturée à 20h05.